

Journal de Roubaix

Quotidien de Roubaix Tourcoing et de la Région



BUREAUX
ROUBAIX - 69-71, Grande-Rue. Tél. 271.22. 271.23 et 271.24.
TOURCOING - 23, rue Carnot. Tél. 27.
LILLE - 3, rue Faidherbe. Tél. 239.21.
PARIS - 28, boulevard Poincaré. Tél. Prouvost. 77.24.
MOUScron - 102, rue de la Station. Tél. 244.

ANCIENS DIRECTEURS :
Jean Bobous
Alfred Bobous
Madame Alfred Bobous

Le fondateur de l'Allemagne moderne

par Emmanuel BERL

La vie du grand Frédéric est à la fois un magnifique roman et une grande leçon politique que ne doit jamais oublier quiconque se préoccupe des choses d'Allemagne.

Renan disait qu'il faut toujours considérer les choses dans leurs origines. L'origine véritable de l'Allemagne contemporaine, c'est Frédéric le Grand. C'est lui qui a conçu avec le maximum de clarté les principes de la monarchie prussienne. Bismarck est son continuateur, comme le chancelier Hitler est le continuateur de Bismarck.

Frédéric donne d'autant plus l'impression d'avoir exprimé les nécessités mêmes de la Prusse que sa politique semble moins exprimer sa personne particulière et qu'on trouve une opposition plus tranchée entre ce qu'il fut, comme prince héritier, et ce qu'il sera, comme roi. Jeune prince, il déteste son père, comme il est détesté par lui. La tabagie où le roi-sergent tient ses assises répugne au jeune homme sensible qui n'aime que les longues rêveries, les soli de flûte et la langue française. Les rapports du père et du fils deviennent à ce point mauvais que Frédéric injurie, battu, cherche à quitter la Prusse. Il requiert pour cela l'appui d'un jeune officier nommé Katt. Le complot est découvert. Frédéric est emprisonné. Du balcon de sa chambre, il voit couper la tête de son ami. Peu de princes ont subi une adolescence aussi atroce et des épreuves aussi pénibles.

Progressivement, Frédéric va comprendre la politique de son père. Le roi-sergent, infatigable recruteur de grenadiers gigantesques, lui paraît moins ridicule quand il réalise le caractère essentiellement militaire de la monarchie prussienne. Et, à mesure que Frédéric se rapproche du trône, il est plus reconnaissant à Frédéric-Guillaume de lui avoir forgé ces deux instruments essentiels de la puissance : un trésor rempli, une armée exercée et nombreuse.

Il s'en sert aussitôt dans les deux guerres de Silésie. Guerre incroyablement injuste, si on veut bien considérer que le roi de Prusse avait signé la Pragmatique Sanction, que Marie-Thérèse ne s'attendait même pas à l'attaque du roi de Prusse et que la revendication prussienne sur la Silésie ne reposait exactement sur rien. Guerre, aussi, incroyablement dangereuse. La Prusse de Frédéric ne compte que deux millions d'habitants quand il s'attaque à l'empire autrichien. Il manque de perdre la bataille de Mollwitz. La cavalerie autrichienne enfonce toute la droite prussienne. Frédéric manque d'être enlevé. Si les portes d'Oppell où il se rend étaient restées ouvertes, il eût été prisonnier des Habsbourg dans les mêmes conditions que François I^{er} après Pavie. Mais l'infanterie prussienne, l'infanterie du roi-sergent opère un véritable miracle : le roi, déjà fugitif, apprend qu'il est victorieux. La France alors, par une erreur politique aux conséquences infinies, vole au secours de sa victoire, ainsi que la Bavière. L'Autriche échappe de justesse à un effondrement total. Elle n'y échappe que grâce à Frédéric lui-même qui trahit l'alliance franco-bavaroise, presque à l'heure où il la conclut.

Cette année 1741 est véritablement une de celles où on voit hésiter les destins de l'Europe.

(Lire la suite page 3.)

NOËL 1938



SOIR DE NOËL, OU LE RÊVE RÉALISÉ (Ph. N.Y.T.)

Le message du cardinal Verdier

Un appel à l'union des Français pour sauver la paix et la liberté

« L'heure de nos divisions a toujours été pour d'autres l'heure de l'audace... »

Paris, 25 décembre. — A l'occasion de la fête de la Nativité, le cardinal archevêque de Paris a adressé, dimanche, aux fidèles, un message radiodiffusé.

« L'archevêque de Paris, a-t-il dit, vous offre ses vœux et c'est encore la paix qu'il vous souhaite. Hélas ! elle n'est pas encore à demeure sur cette terre ! Tout près de nous et dans l'Extrême-Orient, le sang humain coule toujours. Cependant, ce Noël nous apporte, nous semble-t-il, des espérances, et il ne tient qu'à nous de les consolider.

« Au cours de l'année qui s'achève, nous avons vécu des heures de cruelle angoisse. La guerre était à nos portes. Le Ciel, d'une part, et de l'autre l'active collaboration de la France et d'une grande nation alliée, l'ont éloignée.

« L'union de la France et de l'Angleterre est plus étroite que jamais. C'est notre première espérance. De plus, on l'a dit et redit, le danger naît d'une très large part, de nos divisions intestines. L'heure de nos divisions a toujours été pour d'autres l'heure de l'audace. Or, devant le gouffre qui s'ouvre sous ses pas, la France semble s'être ressaisie.

« Une fois encore, en grand nombre, ses enfants sacrifient leurs intérêts particuliers au salut du pays. L'union se fait. La confiance renaît. Oui, nous voulons croire que l'heure du redressement national a sonné. A nous tous, maintenant, de favoriser cette heureuse évolution que tous nos amis attendent, de réaliser cette union des volontés et des cœurs qui, en tout temps, a donné à la France sa grandeur et, au besoin, sa victoire. Si, dans son régime de liberté consentie, notre pays opère et garde cette union et, par elle, sauvegarde sa force, quel magnifique service il aura rendu à notre civilisation.

Mais, n'oublions pas que cette union exige aussi des sacrifices, des sacrifices de nos opinions, de nos préférences d'ordre politique ou social, sacrifices de nos ressources personnelles, s'il le faut.

« Non loin de nous, sous des régimes si différents, d'autres subissent des sacrifices plus durs que les nôtres, et qui n'ont pas le privilège et la beauté des sacrifices volontaires.

« Souvenons-nous que l'enjeu de cette nouvelle croisade est la liberté, qui nous est si chère, et qui reste le véritable honneur de l'homme, la condition de son mérite et, en définitive, la meilleure garantie de son bonheur ».

Le cardinal Verdier conclut par le vœu que Noël nous ramène « la paix que nous désirons tous ».

EXAGÉRATIONS...

« PROVOCATION » à l'égard de l'Italie

le prochain voyage du chef du gouvernement français en territoires français ?...

Rome, 25 décembre. — Le voyage que M. Daladier s'apprete à faire en Corse et en Tunisie est présenté par M. Virginio Gayda dans la « Voce d'Italia » comme une « provocation et un menaçage belliqueux à l'égard de l'Italie ».

Après avoir énoncé les noms des personnalités militaires qui accompagneront le président du Conseil français, M. Gayda écrit :

« Il est évident que cette démonstration dans l'état actuel des faits n'étant provoquée par aucun acte belliqueux du gouvernement italien, devient provocante pour l'Italie ».

D'autre part en ce qui concerne la réponse que le gouvernement français fera à la note italienne dénonçant les accords de 1935, le journaliste italien écrit :

« La France veut encore exaspérer son intransigence menaçante et combative contre l'Italie. L'Italie, on l'a déjà dit, est prête à tout, elle accepte l'offensive sur n'importe quel front et avec n'importe quels moyens ».

Après la dénonciation des accords de Rome

Ces accords avaient pourtant entraîné l'adhésion unanime de la Chambre italienne, en 1935

Paris, 25 décembre. — A la suite de la dénonciation par le gouvernement de Rome du traité franco-italien du 7 janvier 1935, on fait remarquer dans les milieux diplomatiques français que cet acte avait recueilli, en mai 1935, l'approbation totale du parlement italien. La Chambre italienne, à l'unanimité des 300 députés, avait, en effet, à cette époque, voté les textes qui lui étaient soumis et le Sénat, dans sa séance du 29 mai 1935, les avait, à son tour, acceptés à la majorité de 236 voix contre 7.

Ce succès que les accords franco-italiens de 1935 ont rencontré auprès du parlement italien, est particulièrement souligné aujourd'hui où une certaine confusion semble avoir été faite entre l'approbation du traité par les représentations parlementaires des deux nations et l'échange de gouvernement à gouvernement des notifications de ratification, seule modalité habituelle qui n'ait pas été accomplie entre Rome et Paris.

L'opinion de la presse française

Dans son bulletin de politique extérieure, le Temps souligne qu'il faut attendre de connaître les termes exacts de la communication italienne et de la réponse française avant de porter un jugement sur les répercussions que cet événement peut avoir sur les relations des deux puissances. Mais, dès à présent, on peut constater qu'on était en droit d'attendre de tout autres résultats de la normalisation des rapports diplomatiques avec Rome dans des conditions impliquant la reconnaissance de l'Empire italien d'Éthiopie.

La France n'a nullement à s'émouvoir, poursuit le journal, d'une tactique italienne tendant, de toute évidence, à fausser après coup les données d'un problème résolu en droit et en fait, de l'aveu du gouvernement italien lui-même, par l'accord de 1935.

Le Temps se demande ensuite à quel tend la communication faite à Berlin et à Londres par le gouvernement italien de sa dénonciation des accords de 1935 :

(Lire la suite page 3.)

La messe de minuit aux Baux de Provence



C'est dans la Provence, qui conserve les traditions chantées par les fidèles, qu'il faut goûter tout le charme poétique d'une messe de minuit... (Ph. Keystone.)

ESPOIR DÉÇU AU CONGRÈS S.F.I.O.

Les thèses de M. Léon Blum et de M. Paul Faure n'ont pu être rapprochées

En commission de résolution :
la motion Léon Blum : 18 voix
la motion Paul Faure : 11 voix

LE SECRETAIRE GENERAL DU PARTI, MIS EN MINORITÉ, RÉSIGNERA-T-IL SES FONCTIONS ?

Devant l'impossibilité de se prononcer dimanche, le congrès s'est renvoyé à lundi



De gauche à droite : MM. PAUL FAURE, vice-président de la Chambre; BLUM, et LÉON BLUM. (Ph. Lapt.)



MM. SPINASSE et VINCENT AURIOLE. (Ph. Lapt.)

Paris, 25 décembre. — La commission des résolutions, nommée samedi par le congrès socialiste, a délibéré toute la matinée sans aboutir à un rapprochement sensible des tendances. Les partisans de la motion Blum et ceux de la motion Paul Faure sont restés très fermes sur ce qui constitue l'essentiel de leurs positions respectives. La pierre d'achoppement reste, comme samedi, la question des pactes conclus entre la France et certaines puissances étrangères. Les amis de M. Paul Faure ne voudraient pas que le déclassement des obligations résultant des pactes eût un caractère d'automatisme et ils vont jusqu'à envisager la révision de certains traités.

D'autre part, ils voudraient subordonner une éventuelle intervention armée de la France à un accord total, sur le point particulier, avec l'Angleterre.

Les co-signataires de la motion Léon Blum et en particulier MM. Zyromski et Louis Lévy estiment, au contraire, que les devoirs que les pactes imposent à la France doivent être exactement observés dans toutes les circonstances et qu'il faut savoir « accepter le risque ». Les efforts se sont poursuivis dimanche pour amener un rapprochement des points de vue.

Comme nous l'avons indiqué déjà hier, on pense que le congrès sera mis en présence d'une motion Paul Faure, qui pourrait voter les « pactes » de la nuance Deixonne et d'une motion Blum-Zyromski-Lebas, résultat de l'intégration à la motion Blum primitive de certaines propositions de la motion du Nord.

On estimait généralement que la motion Blum-Nord pourrait recueillir 5 000 mandats et la motion Paul Faure 2 500 environ.

Les efforts tentés au sein de la commission des résolutions pour aboutir à un rapprochement des thèses en matière de politique extérieure ont définitivement échoué.

Un vote qui est intervenu vers 19 h. à la Commission des résolutions a fixé les positions respectives des tendances : la motion Blum-Zyromski-Lebas a recueilli 18 voix (les 15 voix Blum plus 3 voix du Nord); la motion Paul Faure a obtenu 12 voix (les 9 voix des délégués de la tendance Paul Faure, les 2 voix de la tendance pacifiste Deixonne, et une voix du Nord). Il y a eu 3 abstentions (MM. Maurice Thiébaud, Albert Rivière et une voix du Nord).

En ce qui concerne « les motions de politique intérieure, la Commission n'a pas encore pris de décision, mais de ce côté-là aussi, il semble qu'il y ait des difficultés à surmonter.

M. Bernard Chauchoy (Pas-de-Calais) qui avait voté pour la motion Paul Faure, a décidé, après en avoir conféré avec le secrétaire de sa fédération, de s'abstenir.

Les chiffres définitifs du scrutin sont donc les suivants : motion Léon Blum : 18 voix ; Paul Faure : 11 voix ; abstentions : 4.

Certains délégués annonçaient à l'issue du scrutin que M. Paul Faure, mis en minorité sur la politique étrangère, pourrait être amené à résigner ses fonctions de secrétaire général du parti.

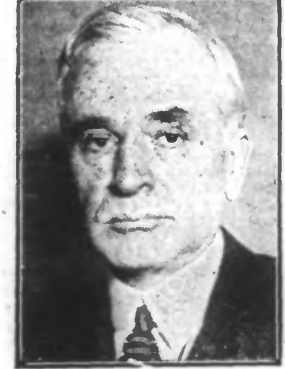
Une merveilleuse collection d'objets d'art religieux est volée à Paris



Un motif en ivoire du XIII^e siècle, une des pièces de la magnifique collection estimée à plus d'un million et demi, qui a été volée chez un avocat espagnol fust à Paris, M. Pizzena. (Ph. Franco-Pressa.)

La déclaration de solidarité américaine

« LES FORCES SPIRITUELLES triomphent toujours finalement »



dit
M. CORDELL HULL

« Ce soir surtout nous pouvons dire cela, car il y a près de deux mille ans naissait le Fils de Dieu qui proclama une grande leçon d'amour universel sans employer la force. Son empire vit après dix-neuf siècles... »

Lima, 25 décembre. — La dernière séance plénière de la Conférence panaméricaine s'est ouverte à 19 h. 40 (heure locale), avec une grande solennité. Il a été décidé que la prochaine conférence se tiendrait à Bogota.

La déclaration de solidarité a été en suite approuvée par acclamations, au milieu des applaudissements prolongés de tous les assistants.

(Lire la suite page 2.)

Pastourelles de Paris

La Ligue des Auvergnats de Paris a élu, au cours de la nuit de Noël, la pastourelle du Massif central.

C'est Mlle MATHILDE MONDY, employée, originaire de Lascaux (Corrèze), qui a été choisie.

On la voit ici, à gauche, recevant les attributs de sa fonction des mains de la Pastourelle 1938.

(Ph. Lapt.)



UNE CASERNE DE TIRAILLEURS SÉNÉGALAIS FLAMBE A MONTAUBAN

Montauban, 25 décembre. — Un violent incendie a éclaté samedi soir, à 20 h. 30, dans la caserne du 16^e régiment de tirailleurs sénégalais. Dimanche, à 6 h. l'incendie était circonscrit.

Toute la partie centrale du grand bâtiment principal de la caserne, lequel a 120 mètres de long et comporte trois étages, a été détruite. Les ailes ont pu être préservées.

Un soldat sénégalais qui avait sauté d'une fenêtre du troisième étage a été sérieusement blessé, bien que sa chute eût été amortie par une couverture tendue par ses camarades.

Le feu aurait pris naissance dans le magasin d'habillement qui se trouve au deuxième étage. Les pertes dépasseraient 500 000 francs.